



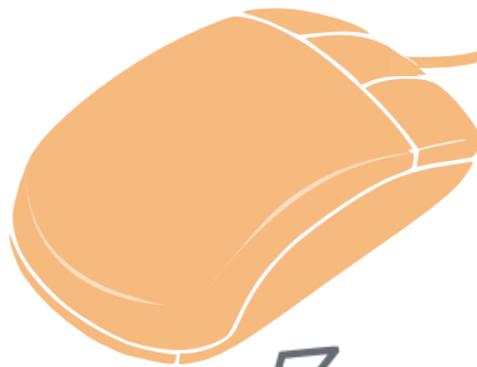
0
0 1
1 1
1
1 1 0
1 0 1
0 0
0 1
0 1 1
0 1 0
0 1 0
1 0 0
1 1 0
1 1 1
0 1 1
1 1 1
1 0 1
0 1
1 0 0
1 0 1
0 1 1
0 1 1
1 0
1 1 0
1 0 0
0 0 1
1
1
0

Projet Numérique en EPLE

2017-2020

Nicolas Savalle

Version mai 2017

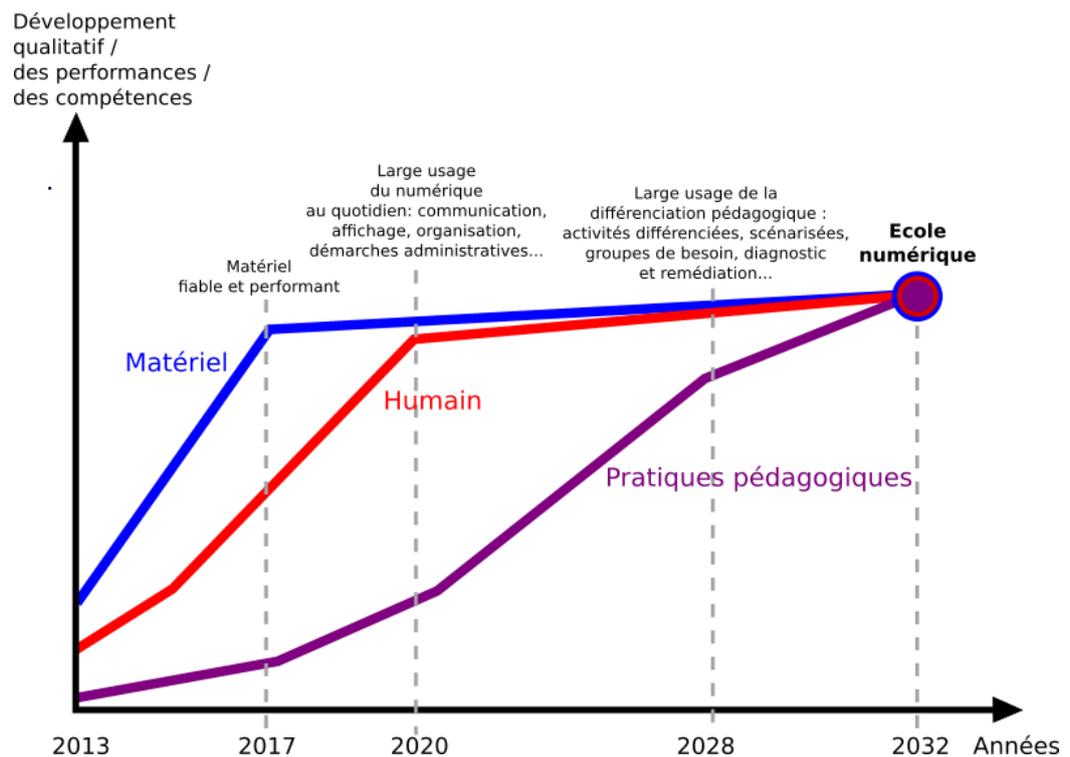


Collège André Raimbourg

0
0 1
1 1
1
1 1 0
0 0 1
0
0 1
0 1 1
0 1 0
1 1 0
1 0 0
1 1 1
1 1 1
0 0 1
1 1 0
1 1 1
0 1
1 0 1
0 0 1
1 1 1
0 0 1
0 0 0
1 1 1
1 1
0 0
1 0 0
0 0 0
1 0
0 1

0
1

Le projet de répartition de la dotation informatique est le fruit d'une réflexion conjointe qui a été définie par le « projet TICE en EPLE 2012-2018 ». Ce projet a pour objectif d'impulser l'usage du numérique dans l'ensemble de l'établissement et en direction de tous les usagers. Ainsi la répartition du matériel et la mise en place des formations ont été élaborées en fonction des besoins spécifiques des équipes administratives, médico-sociales, pédagogiques, techniques et, bien évidemment, de nos élèves. En effet pour favoriser le développement du numérique à l'École, il était tout d'abord nécessaire d'assurer une base matérielle saine, homogène et opérante. Ce travail de fond s'est accompagné d'une formation progressive des collègues afin d'engendrer une utilisation plus fréquente du matériel, en toute confiance.



0
0 1
1 1
1
1 1 0
0 0 1
0
0 1
0 1 1
0 1 0
1 1 0
1 0 0
1 1 1
0 1 1
1 0 1
1 1 1
0 0
1 1
0 0 0
1 1 1
0 0 1
0 0 0
1 1 1
1 1
0 0
1 0
0 0
1 0
0 1
0
1

1

0
0 1
1 1
1
1 1 0
0 0 1
0
0 1 1
0 1 1
1 1 0
1 0 0
1 1 0
1 1
0 0 1
1 1
1
0 0 0
1 0 1
0 0 1
1 1
0
0
1
1 1
1 0
0 1
0
0
1 1
0

2

1. Bilan anticipé du projet 2012-2018.

Le projet 2012-2018 avait pour triple objectif :

- concordance entre les performances/ la fiabilité du matériel et les usages/besoins.
- homogénéisation du parc informatique afin d'optimiser la maintenance.
- préparer le renouvellement des machines OS XP.

Le travail de redéploiement de l'ensemble des machines du parc associé à une dotation régulière et satisfaisante du Conseil départemental a permis d'atteindre ces trois objectifs avant la date prévisionnelle de 2018. En effet, l'ensemble des usagers de l'établissement a à sa disposition du matériel opérant avec une qualité matérielle et logicielle très satisfaisante. D'ailleurs afin de prévenir la situation d'obsolescence rencontrée avec le système d'exploitation windows XP, l'ensemble des ordinateurs du réseau pédagogique fonctionne d'ores et déjà sous windows 10 ou Edubuntu pour les anciennes machines recyclées à destination des usages ponctuels et rudimentaires (consultation web et bureautique). Le réseau administratif reste sous windows 7, contrainte technique imposée par les services informatiques du rectorat.

La visite des techniciens de la société Quadria dans l'établissement a permis également de valider ces choix dans la durée.

Je tiens donc à remercier le Conseil départemental d'avoir accompagné notre établissement dans la mise en œuvre de son projet numérique. Aussi, aucune demande d'ordinateurs n'est à envisager pour la prochaine année scolaire, voire la suivante.

Le conseil des TICE s'est félicité de cette réussite et a mené un audit afin d'établir les objectifs du projet numérique 2017-2020. Cet audit a permis de mettre en évidence les points suivants :

- le collège est doté d'un parc informatique de très bon niveau (annexe 1).
- la connexion Internet, doublée il y a deux années, est d'un niveau satisfaisant et permet généralement l'accès aux services en ligne. Toutefois, de forts ralentissements sont constatés sur des périodes relativement courtes de la journée. Ces

0
0 1
1 1
1
1 1 0
0 0 1
0
0
0 1 1
0 1 1
1 1 0
1 0 0
1 1 0
0 1 1
1 1
1 0
1 0
0 0 1
1 1
0
0
1
1 1
1 0
0 1
0
0
1 1
0

1

3

ralentissements perturbent sensiblement le déroulement des activités pédagogiques ou le travail des services administratifs.

- les dispositifs d'impression sont mal répartis dans l'établissement. (annexe 2)
- le collège accuse un retard dans l'équipement d'appareils nomades et/ou communicants. Des enseignants souhaiteraient mettre en place des activités qui nécessitent l'usage de tablettes pour l'enseignant et/ou les élèves. Aucune classe mobile ou de dotation en smartphones pour le laboratoire de technologie ne sont sollicitées, ni aucun tableau blanc interactif (TBI).
- les formations sur site aux usages du numérique dispensées auprès des équipes se sont amplifiées ces dernières années. Chaque usager s'est vu proposer une formation à l'usage de l'ENT. Les membres des équipes pédagogiques volontaires ont participé à une formation sur la culture numérique, la pratique de Libre office et l'utilisation d'un outil d'évaluation diagnostique avec une tablette (plickers).

2. Impulser l'usage du numérique dans l'enseignement au quotidien.

4

La base matérielle fiable et pérenne, indispensable au développement des usages, est désormais acquise dans notre collège. Il est désormais nécessaire de développer les compétences des enseignants dans la manipulation du matériel. Ce développement peut se faire par trois canaux conjointement alimentés :

- Formation sur les outils utilisés dans l'établissement et les outils de base du numérique. Ces formations sont idéalement proposées dans l'établissement par le référent numérique. Fréquence : 2 à 3 formations par année jusqu'en 2020.
- Découvertes de nouvelles pratiques numériques grâce à des échanges de pratiques transdisciplinaires et à des mises en application concrètes et justifiées. Ces formations peuvent également avoir lieu au sein de l'établissement voire au niveau du BEF si le vivier d'enseignants innovants est trop faible dans un établissement ou si un formateur spécialiste d'une démarche associée à un outil numérique est nécessaire. Fréquence : 1 à 2 formations par année jusqu'en 2025.
- Partage de ressources et actions pédagogiques disciplinaires. Il s'agit alors de proposer une formation sur public désigné quant aux outils ou pratiques directement liés à la matière enseignée. Fréquence : 1 formation annuelle jusqu'en 2032.

Ce développement des pratiques doit s'accompagner de l'équipement progressif et limité mais varié en matériels numériques innovants (imprimantes 3D, scanners portatifs, tablettes, TBI, visio-conférences,...). L'usage se fait par le besoin : car bien que l'absence de matériel rende impossible certains usages, la dotation systématique seule n'engendre pas obligatoirement l'usage pédagogique (gaspillage de fonds).

Enfin, de nombreuses applications pédagogiques payantes font leur apparition. Une fois les contraintes de la protection des données personnelles dépassées, le financement de ces outils précurseurs peut poser problème.

0
0 1
1

1 0 0
1 0 1
0 0
1 1
1 1
0 1 0
0 0 0
1 1 0
1 1 1
1 0 1
1 1 1
0 0
1 1
1 1
0 0 0
1 1 1
0 0 1
1 0
0 0 1
0 1
1 1
1 0
0

0
1

0
0 1
1 1
1
1 1 0
0 0 1
0
0
0 1 1
0 1 1
1 1 0
1 0 0
1 1 0
0 1 1
0 0 1
1 1
1
0 0
1 0 1
0 0
1 1
0
0
1 1
1 0
0 1
0
0
1 1
0
1

3. Entrer dans l'ère numérique.

L'objectif d'équiper et de former les personnels des établissements scolaires aux usages, pratiques et outils du numérique est une réponse à la volonté de lutter contre les inégalités (sociales, cognitives ou physiques). Ces outils permettent de prendre en compte plus efficacement les différences sociales, cognitives, d'agir sur la motivation, de renforcer un encadrement parental parfois très fragile, d'estomper des handicaps variés (dont les « dys ») qui concernent une grande partie des élèves de l'École de la République ; service public qui doit permettre à tous d'acquérir des compétences essentielles à une vie de citoyen épanoui et de recevoir une formation initiale indispensable à l'intégration professionnelle.

Le numérique est le moyen qui permettra de mettre en place des pratiques qui sans lui seraient très difficilement pilotables : groupes de besoin, évaluation diagnostique, suivi des compétences et remédiation (pilotage par compétences), multiplication, diversification et disponibilité des supports pédagogiques, communication renforcée, travail collaboratif ou coopératif, détermination du profil des élèves de façon précise et davantage pragmatique (connaissances de l'élève, mais aussi prise en compte de ses savoir-faire et de son attitude).

5

Conclusion

L'école numérique ne pourra s'instaurer qu'avec la mobilisation de moyens matériels et humains planifiés et synchronisés.

La volonté de faire réussir l'ensemble des élèves malgré leurs différences est l'expression du besoin des outils numériques.

Nicolas Savalle

Professeur de Technologie, Référent Numérique,
Interlocuteur Académique au Numérique STI-Technologie.

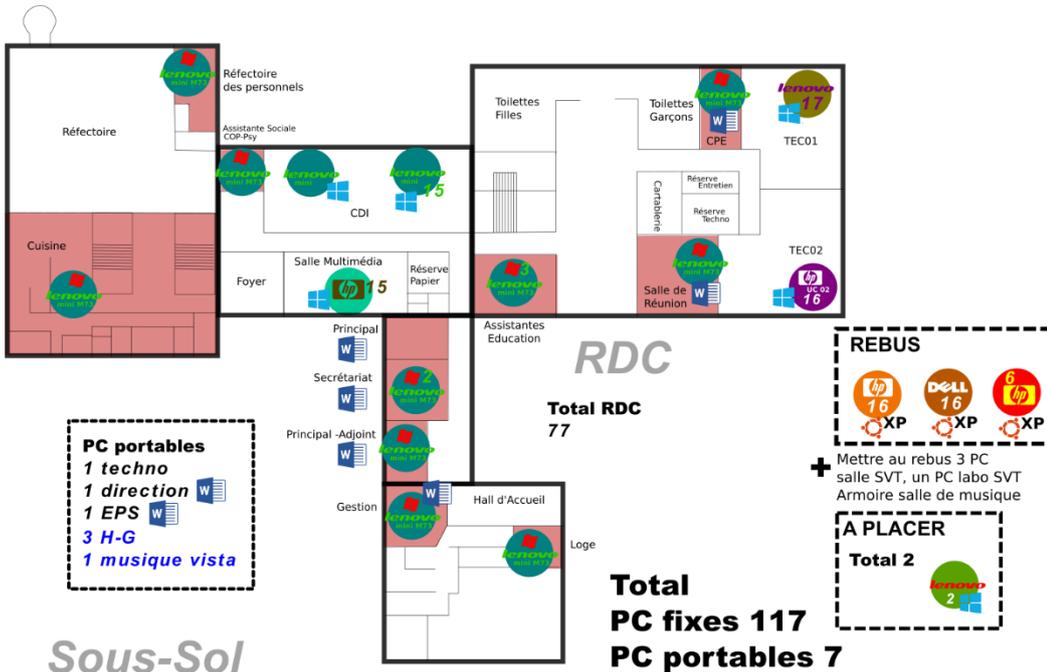
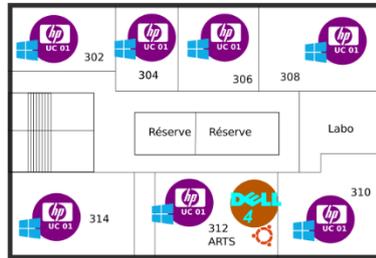
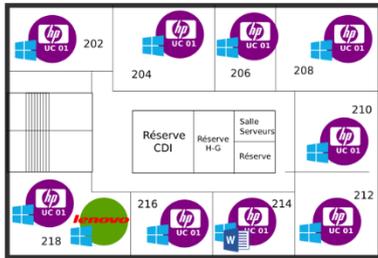
0
0 1
1 1
1 1
1 0 1
0 1 1
0
0 1
0 0 1
0 1 0
1 1 0
1 1 0
1 0 1
0 1 1
0 1 1
1 0 0
1 1 1
0 1 1
1 1
0 0
1 0 1
1 1
0 1
0 0
1 0 1
1 1
0 1
0 0
1 0 1
0 0
0
0
1

Infrastructure avril 2017

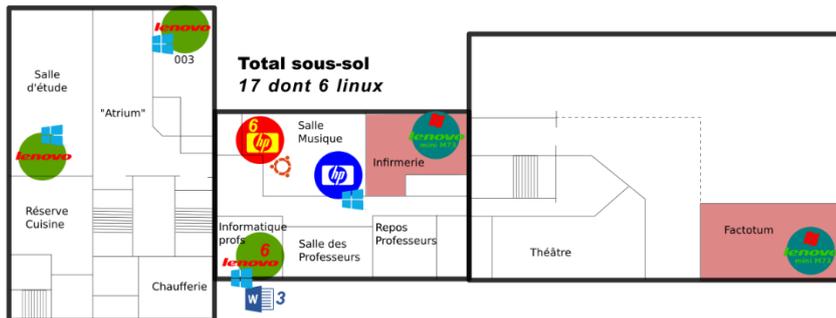
Total 2ème et 3ème
21 dont 4 linux

2^{ème} étage

3^{ème} étage



Sous-Sol



Infrastructure avril 2017 / impression

